

Biscarrosse • Gastes • Luë • Parentis-en-Born
Sainte-Eulalie-en-Born • Sanguinet • Ychoux

GRANDS LACS

infos

Journal communautaire

#20 / Janvier 2022

Meilleurs vœux

2022



La Communauté des Communes des Grands Lacs : une œuvre collective

Voilà presque 20 ans que le territoire des Grands Lacs a commencé à se construire un nouveau destin partagé, en donnant naissance à la Communauté des Communes des Grands Lacs. La voie est désormais ouverte à la valorisation et au « plein rendement » de l'organisation mise en place.

Pour preuve, et comme vous allez le découvrir dans ce magazine, la Communauté de Communes, en fonction des compétences qui lui ont été confiées, vient de structurer son pôle « Développement économique et tourisme » et finalise sa stratégie de développement du territoire. Le Plan Local de l'Habitant vient d'être lancé, le Plan Climat Air Energie Territorial vient d'être approuvé. Quant à la gestion de l'eau potable, elle vient d'être confiée, sous forme d'une délégation de service public, à la SAUR.

Enfin, la Communauté de Communes des Grands Lacs a choisi d'accompagner ses habitants les plus éloignés des outils numériques pour les familiariser aux démarches en ligne de plus en plus répandues.

Les exemples sont nombreux et divers de ces actions communautaires qui influent et participent au progrès et à l'amélioration de la vie quotidienne dans notre territoire. Elles émanent toutes de choix politiques pris dans le cadre particulier de la gouvernance et du fonctionnement exécutif que nous avons mis en place ici : celui de l'esprit coopératif où le débat et l'écoute sont les règles de base, et à l'issue desquels chaque commune est partie prenante de la décision collective et la partage.

A l'aube de 2022, l'équipe de la Communauté de Communes des Grands Lacs vous souhaite une très belle année, riche de nombreux et beaux projets pour notre territoire.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Françoise DOUSTE

Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs

03

VIE DE LA COMMUNAUTÉ

- ◆ L'accompagnement numérique pour tous
- ◆ Structuration du service Développement Économique
- ◆ Action en faveur du logement : un nouveau service Habitat-Urbanisme

05

DOSSIER

- ◆ L'eau potable, un enjeu majeur pour le territoire des Grands Lacs

12

TRAVAUX

15

ACTUALITÉS

- ◆ Valorisation énergétique des déchets verts
- ◆ Assurer la transition énergétique jusqu'à l'horizon 2030
- ◆ Rénovation énergétique : Précoréno à votre service
- ◆ Gestion concertée de l'ouvrage hydraulique sur la BA 120
- ◆ SIRIL, un outil au service des gestionnaires des plans d'eaux
- ◆ Innovation pour les métiers d'aides à domicile

20

REGARDS

- ◆ Du vélo et des avions
- ◆ Une semaine pour apprendre à réduire ses déchets

GRANDS LACS

infos

Communauté de Communes des Grands Lacs

29 avenue Léopold Darmuzey - 40160 Parentis-en-Born

Tél. : 05 58 78 54 63 - www.ccgrandslacs.fr

Directeur de la publication : Françoise DOUSTE

Coordination et rédaction : Service Communication

Conception, réalisation : aurelie.lestage@wanadoo.fr

Impression : SODAL - 20 route de Villandraut,

33210 Langon - Imprimé avec des encres végétales

Crédit photos : Communauté de Communes des Grands Lacs

- SIVOM du Born - SAUR - Freepik - Shutterstock.

Nombre d'exemplaires : 16 200 - **Distribution** : La Poste

Dépôt légal à parution - N°ISSN : 2117-3451





L'accompagnement numérique pour tous

Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien : acheter en ligne, réaliser ses démarches administratives, échanger avec ses proches... Cette situation fait naître une vraie fracture entre les usagers puisque 13 millions de Français se disent en difficulté avec le numérique.

Accompagner les citoyens à mieux utiliser les outils numériques, tel est l'objectif du gouvernement qui, par l'intermédiaire du plan France Relance, accompagne les collectivités et établissements publics et privés dans le recrutement de conseillers numériques.

FORMER LES USAGERS DES GRANDS LACS AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Dès le mois de février et de manière itinérante entre les communes, Camille BARRERE organisera permanences et ateliers numériques autour de différentes thématiques :

- ◆ Découvrir le numérique
- ◆ Sécuriser ses équipements
- ◆ Naviguer sur internet
- ◆ Collaborer grâce au numérique
- ◆ Réaliser certaines démarches en ligne
- ◆ Développer son activité

Tous les habitants de la Communauté de Communes des Grands Lacs peuvent bénéficier de cette médiation numérique. Les permanences et ateliers s'adressent à tous ceux qui souhaitent **découvrir le monde numérique** (du matériel informatique sera mis à leur disposition) mais aussi aux personnes qui possèdent déjà un équipement.

Exemples d'atelier : apprendre à allumer, mettre à jour et utiliser un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable, rechercher des informations et des contenus sur Internet, écrire, envoyer et recevoir des courriels (employeur, proches, administration), ou encore communiquer en visio.

Les ateliers seront animés en fonction des besoins afin de rendre les usagers plus autonomes. Ils seront adaptés à tous les niveaux (débutant, intermédiaire, etc.) pour permettre à chacun d'acquérir les compétences recherchées.



Camille BARRERE est, depuis octobre 2021, la conseillère numérique du territoire des Grands Lacs.

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Le numérique est un allié précieux dans le déploiement de l'activité professionnelle.

Des accompagnements numériques seront également proposés à l'ensemble des professionnels : commerçants, artisans... Des ateliers numériques leur seront entièrement réservés et les sujets seront adaptés en fonction de leurs besoins et de leur niveau.

Ces ateliers et ces conseils pourront permettre d'enrichir et de faire évoluer la plateforme numérique « **JeConsomme-BiscaBrandsLacs** ». Cette vitrine virtuelle des produits et services proposés par les entreprises artisanales et commerciales a été mise en ligne lors du 2^{ème} confinement.



Renseignements

Par téléphone au **05 58 78 54 63** ou par mail : c.barrere@ccgrandslacs.fr
(indiquer votre nom, numéro de téléphone et commune de résidence)



En un clic, découvrez les produits et services proposés par les commerçants et artisans des Grands Lacs.

Structuration du service Développement Économique



En matière de développement économique, la loi NOTRe* a réorganisé les interventions des collectivités territoriales. Chef de file, la Région Nouvelle-Aquitaine a notamment la charge de définir les orientations en matière de développement économique et d'élaborer un Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SDREII).

L'intercommunalité se positionne, quant à elle, comme un **acteur majeur en matière de développement économique** à côté de la Région. Il convient dès lors, pour les établissements publics de coopération intercommunale, comme la Communauté de Communes des Grands Lacs, de se doter d'un service capable de répondre aux enjeux de son territoire.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le service Développement économique se structure autour de 3 agents :

GUILLAUME SAUTY

Directeur du Développement économique dont le rôle est de mettre à jour et d'animer la stratégie économique du territoire, et de structurer l'accompagnement à la création et au développement de nos entreprises. En parallèle, il doit asseoir le rôle économique de la Communauté de Communes des Grands Lacs et les relations avec les partenaires, notamment la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et les chambres consulaires.

CHLOÉ THÉVENOT

Chargée du Développement économique depuis 10 ans au sein de la CCGL, qui anime et développe le réseau des partenaires sur le territoire, et accompagne les porteurs de projets.

DANIEL LESBATS

Manager de territoire, dont le rôle principal est de fédérer les associations de commerçants, d'être au contact des acteurs locaux de proximité et de travailler à la vitalité des centres bourgs.

Parmi les perspectives, figurent la **mise en place d'un règlement d'aides auprès des entreprises, l'aménagement de nouvelles offres d'accueil foncières (zone d'activités) et immobilières (pépinière / hôtel) et la création d'un lieu dédié** à l'accompagnement des porteurs de projet et à l'économie du territoire.

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

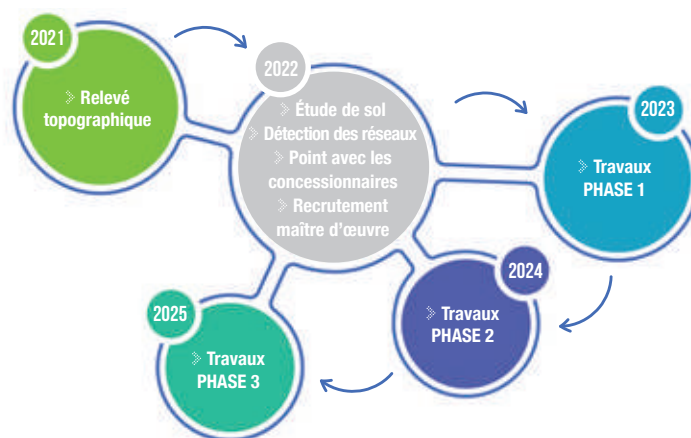
Requalification et extension de la ZA LA MOUNTAGNOTTE à Biscarrosse

Requalification de la zone d'activités

La requalification de la ZA LA MOUNTAGNOTTE consiste à réhabiliter les équipements existants et à développer de nouveaux services.

Cette opération est aujourd'hui indispensable et va s'effectuer sur plusieurs années au regard de l'ampleur des travaux et des investissements nécessaires, avec pour objectifs :

- **Améliorer et sécuriser** la circulation des véhicules motorisés
- Rendre possible les **déplacements à pied et à vélo**
- **Embellir** l'aspect paysager de la zone d'activités
- **Faciliter l'entretien** des espaces naturels et la gestion des eaux pluviales de la zone
- **Concevoir et implanter** des équipements communs complémentaires : parkings, bornes...



Extension de la zone existante

par l'intermédiaire
d'une ZAC
(Zone d'Aménagement
Concerté)

La Communauté de Communes accompagnée de la SATEL et de bureaux d'études travaillent à l'extension de LA MOUNTAGNOTTE par l'intermédiaire d'une procédure de « ZAC ».

Cette extension va permettre de proposer aux entreprises désireuses de s'implanter ou de se développer de nouvelles perspectives sur Biscarrosse avec, dans les projections, environ 20 à 30 hectares cessibles. Une réunion publique de concertation s'est déroulée le 7 juin 2021 en visio afin de présenter ces éléments aux participants et répondre en direct à leur interrogations.



Envie d'en savoir + sur cette réunion publique ? Scannez ce QrCode !

Les zones d'aménagement concerté sont des zones à l'intérieur desquelles la collectivité publique décide d'intervenir pour procéder à la réalisation coordonnée d'équipements publics (eau potable, égouts, routes, maison pour tous...) en vue d'aménager des terrains, qu'elle a acquis ou qu'elle acquerra, pour les céder ensuite à des utilisateurs publics ou privés.

Action en faveur du logement : un nouveau service Habitat-Urbanisme

Parce que la question du logement est devenue centrale pour les ménages au niveau local, et qu'il est de plus en plus complexe et onéreux de se loger, la Communauté de Communes des Grands Lacs s'est dotée d'un nouveau service Habitat et Urbanisme.



Rencontre avec

MAGALI GENIBRE

Chargée de mission Habitat/Urbanisme depuis le 1^{er} septembre 2021

Ma priorité va être d'élaborer et de mettre en œuvre dans un premier temps un document cadre de stratégie territoriale : **le Programme Local de l'Habitat (PLH)**.

Par délibération en date du 1^{er} Juin 2021, la CCGL a posé la **première pierre d'une politique volontariste** en lançant l'élaboration de son PLH. Document de stratégie, de programmation et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale sur une période de 6 ans, il se compose d'un diagnostic, d'orientations et d'un programme d'actions.

Il constituera un levier pour la mise en œuvre de projets partagés avec les principaux acteurs du logement (Etat, communes, bailleurs sociaux, associations..).

Obligation légale au départ, la CCGL a décidé de faire du PLH, **une véritable opportunité d'aménagement et de développement communautaire**.

Les mutations des modes d'habiter et des aspirations de vie au niveau national, liés à la pandémie et au développement du télétravail, ont bousculé les dynamiques territoriales.

Conjuguées aux difficultés déjà rencontrées localement (attractivité du littoral, changement climatique, pression et cherté foncières, manque de logements, notamment sociaux, locatifs et pour les jeunes...), cette situation doit nous amener à questionner profondément et durablement notre approche du logement.

L'élaboration du PLH, qui s'appuiera sur un diagnostic précis, sera l'occasion de dresser un panorama exhaustif et **d'impulser de nouvelles dynamiques en faveur de la mixité sociale et de l'habitat pour tous**. Accueillir et garantir les parcours résidentiels, tout en veillant à conserver notre culture et les atouts de nos villes et villages du Born (qualité de vie, dynamisme des centre-bourgs, échelle humaine), voilà le défi collectif qui se présente à nous !

Le périmètre de travail sera celui du SCoT du Born, réunissant la CCGL et la Communauté de Communes de Mimizan, avec comme objectif premier, de porter la réflexion sur un bassin de vie cohérent présentant des enjeux similaires, permettant la mise en œuvre des objectifs fixés dans le SCoT du Born exécutoire depuis le 15 Septembre 2020. Autres avantages : pouvoir échanger sur les pratiques et les pistes d'actions et mutualiser techniquement certaines étapes de la procédure.

Tout le monde est concerné par le logement, et rencontre plus ou moins de difficultés à y accéder : jeunes, actifs, locaux, personnes seules ou âgées, populations défavorisées, en difficultés financières ou personnelles, en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

En outre, le territoire littoral des Grands Lacs doit répondre à des **besoins spécifiques liées à la saisonnalité** : accueil de touristes, hébergements pour les travailleurs saisonniers, les gens du voyage...

PLH MÉTHODOLOGIE ET GOUVERNANCE

Schéma général de
procédure et calendrier
indicatif





L'EAU POTABLE,



UN ENJEU MAJEUR POUR LE TERRITOIRE DES GRANDS LACS

La Communauté de Communes des Grands Lacs exerce la compétence Eau Potable depuis le 1^{er} janvier 2020. Et depuis le 1^{er} juillet 2021, pour une durée de 6 ans et 6 mois, l'entreprise SAUR gère l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du territoire des Grands Lacs, dans le cadre d'une délégation de service public.



L'ENTREPRISE SAUR



◆ UNE ORGANISATION DE PROXIMITÉ ET RÉACTIVE

Une équipe locale de 14 personnes est entièrement dédiée au territoire des Grands Lacs.

Grâce à des moyens techniques performants et notamment la mise à disposition d'un Véhicule d'Intervention Rapide (VIR), les interventions sont assurées dans un délai de 30 minutes maximum. Une attention particulière est portée à la réactivité durant la période estivale.

◆ L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT DE RÉSEAU

Un objectif de 89,70 % de rendement* a été fixé d'ici la fin du contrat, grâce notamment à l'installation de débit-mètres de sectorisation.

◆ LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET UNE EAU DE QUALITÉ

L'équipe locale accompagne la collectivité pour garantir une **gestion durable** de la ressource et veiller à la **qualité de l'eau**.

Le programme de surveillance en continu de la qualité de l'eau se composera notamment des actions suivantes : mise en œuvre du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux), **nettoyage d'une grande partie du réseau d'eau potable de la commune de Parentis-en-Born** (44 km de réseaux) pour répondre au problème des eaux rouges, réalisation d'une étude pilote relative au traitement du manganèse, pose de capteurs intelligents, renouvellement du patrimoine pour un montant de près de 700 000 €.

JOUR	LIEU	HORAIRE
Lundi	Biscarrosse / Usine d'eau potable Larrigade	9h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
Mardi (semaine impaire)	Gastes / Mairie	9h30 à 12h30
Mardi (semaine paire)	Luë / Mairie	9h30 à 12h30
Mercredi	Sainte-Eulalie-en-Born / Mairie	9h00 à 12h00
Mercredi	Biscarrosse / Place Forcheim	14h00 à 17h00
Judi	Parentis-en-Born / Mairie	9h30 à 12h30
Judi	Biscarrosse / Usine d'eau potable Larrigade	14h00 à 17h00
Vendredi	Biscarrosse / Place Forcheim	9h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
Samedi	Sanguinet / Mairie	9h00 à 12h00

» **Service Client** : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 - 05 58 85 29 91

» **Service Urgence/dépannage** : 7j/7, 24h/24 - 05 58 85 25 16

* La notion de rendement s'entend par le rapport entre le volume d'eau au robinet et le volume au départ de la distribution



LE PRIX DE L'EAU

Il se compose d'une part fixe (l'abonnement) et d'une part variable.

Le conseil communautaire a voté, le 12 octobre dernier, **pour le maintien du prix d'eau potable par rapport à 2021**, soit 16,36 €HT/an pour la part fixe et 0,8051 €HT/m³ pour la part variable.

Les services supplémentaires apportés par la SAUR (bornes de puisage monétiques, télérelève, traitement des eaux rouges, sujets développés dans les pages suivantes) ne généreront pas d'augmentation de tarifs en 2022.



BORNES DE PUISAGE MONÉTIQUES

Afin d'offrir aux entreprises de gros volumes d'eau par un accès facile et rapide, et lutter contre les puisages sauvages, des bornes de puisage monétiques seront prochainement installées sur le territoire des Grands Lacs par la SAUR.

Proposer de l'eau à la carte

- Ces bornes de puisage vont répondre aux besoins des entreprises qui, faute d'alternatives, se permettaient d'utiliser les poteaux incendie. Cet usage illicite* était pour partie responsable des perturbations dans le réseau potable, se traduisant par la remise en suspension d'éléments ferreux dans l'eau, et sa coloration rougeâtre.
- Ces bornes de distribution de type monétique (avec prépaiement) vont permettre de distribuer de l'eau en grande quantité dans un lieu facile d'accès et en toute sécurité.
- L'accès se fera grâce à un badge délivré par la SAUR pour des puisages pouvant aller de 1 m³ à 2000 m³.

Le déploiement de ces bornes est prévue pour 2022.

*A savoir : la soustraction frauduleuse d'énergie au préjudice d'autrui est assimilée au vol (article 311-2 du Code pénal). Le vol est puni de 3 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

ENVIE D'EN SAVOIR
PLUS SUR LE SERVICE
EAU POTABLE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES ?

Découvrez en vidéo
cette nouvelle compétence !





LE TRAITEMENT DES EAUX ROUGES À PARENTIS

Le réseau d'alimentation en eau potable de Parentis-en-Born est particulièrement confronté à la présence certes ponctuelle mais récurrente d'eaux dites « rouges ».

Cette coloration résulte de la remise en suspension de dépôts qui se sont accumulés au fil du temps dans les conduites. Il est cependant important de souligner que ces eaux dites « rouges » ne présente aucun risque sanitaire pour l'homme.

Dans le cas contraire, l'Agence Régionale de Santé des Landes aurait émis une interdiction de mise en distribution.

La Communauté de Communes des Grands Lacs a pris la mesure du problème à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de l'eau potable.

Le cahier des charges imposait au titulaire du contrat de proposer la mise en œuvre de techniques innovantes pour solutionner le problème.

Les techniques employées

Déjà expérimentées dans d'autres territoires aux problématiques similaires à celles des Grands Lacs, deux techniques complémentaires ont été mises en œuvre :

- ◆ **Le raclage souple** avec l'envoi d'une « balle » dite racleur de dimension adaptée à la conduite et qui va venir « taper » la canalisation et décrocher les particules grâce aux bandes placées en croix qui lui donnent un mouvement rotatif dans la conduite.
- ◆ **Le procédé Eau/Air/Eau** revient à envoyer de manière cyclique des bulles d'air. L'air injecté, calibré en fonction du diamètre et de la longueur des conduites à traiter, est introduit par paliers successifs.

Ces opérations de nettoyage sont déployées par tronçons isolés, depuis le 5 octobre 2021 jusqu'en février 2022 (avec une interruption depuis le 16 décembre 2021 et le 11 janvier 2022).



Informations complémentaires

55 jours de travail vont au total être nécessaires pour nettoyer les 44 km de réseau d'eau potable de Parentis-en-Born particulièrement touchés par la présence d'eaux dites « rouges ».

Chaque jour, l'entreprise en charge des travaux réalise le raclage ou le procédé Eau/Air/Eau sur une ou plusieurs portions de réseau. Les travaux s'effectuent selon le sens hydraulique, depuis le château d'eau vers le robinet.

QU'EST-CE QUE ÇA APORTE AUX USAGERS ?



Pour l'abonné particulier
le suivi de ses consommations quotidiennes et des alertes adaptées à son usage (alerte surconsommation, alerte fuite, alerte consommation en période d'absence...)



Pour l'abonné professionnel
un portail dédié avec le suivi des consommations horaires, des alertes horaires et une vision consolidée pour l'ensemble de ses compteurs



Pour la collectivité
un portail dédié avec le suivi de ses propres compteurs, un accès à la supervision de la télérelève en toute transparence et un outil de maîtrise des consommations sur son territoire

LA RELÈVE À DISTANCE, COMMENT ÇA MARCHE ?



La télérelève collecte les informations des compteurs situés dans un périmètre allant de 500 m à plus de 1,5 km



LA TÉLÉRELÈVE
Un réseau de concentrateurs collecte les données au quotidien

LA TÉLÉRELÈVE,

POUR MAÎTRISER ET SUIVRE LES CONSOMMATIONS EN EAU



La télérelève est une solution qui contribue à superviser et à piloter le fonctionnement du service de l'eau en toute transparence et avec une parfaite maîtrise des consommations.

Avec cette technologie couplée avec l'analyse des données, la Communauté de Communes des Grands Lacs s'engage avec l'entreprise SAUR aux côtés des habitants des Grands Lacs afin de préserver les ressources en eau en réduisant les consommations, et agir au quotidien pour défendre l'eau.

Comment fonctionne la télérelève ?

Les compteurs en place vont être remplacés par une nouvelle génération de compteurs munis d'un module radio. Cette opération va s'étaler jusqu'en avril 2023.

Les volumes consommés seront enregistrés chaque jour et directement transmis au centre de pilotage opérationnel de la SAUR via un réseau d'émetteurs/récepteurs, appelés « concentrateurs ».

Quels avantages ?

- L'abonné particulier peut **suivre et maîtriser sa consommation** chaque jour et en toute sérénité. Il reçoit des alertes en cas de fuites ou de surconsommation anormale. Par ailleurs, **la facturation correspondra au volume d'eau réellement consommé**. Et il n'est plus nécessaire pour l'utilisateur d'être présent à son domicile pour ce relevé de données.
- L'abonné professionnel peut superviser l'ensemble de ses compteurs via **un portail dédié**.
- Pour la Communauté de Communes des Grands Lacs, la télérelève est **une solution innovante** qui permet d'analyser les données et de piloter son service Eau Potable en temps réel.

- Pour la SAUR, cela permet **une forte réactivité** en cas d'anomalie.

Et les ondes ?

Les modules émettent 4 fois par jour, pour une durée totale inférieure à 1 seconde. Leur puissance d'émission est 20 fois moins importante qu'un téléphone portable. Elle est plus faible qu'une télécommande de portail.

La télérelève est une technologie sûre et transparente, conforme à la réglementation en termes de données et de sécurité. Les données transmises sont non nominatives, cryptées, sécurisées et utilisées uniquement à des fins de facturation et de services.

UNE TECHNOLOGIE SÛRE ET TRANSPARENTE



Elle est conforme à la norme en termes de données et de sécurité



Elle est interopérable, c'est-à-dire exploitable par la collectivité elle-même ou un nouveau délégataire en fin de contrat

EAU POTABLE



Biscarrosse

- ◆ **Rues des Lucioles et des Rossignols**
 - Remplacement du réseau existant par de nouvelles canalisations sur 370 m, avec reprise d'environ 20 branchements
- ◆ **Chemin des Roseaux**
 - Renforcement du réseau avec la pose d'une canalisation de diamètre supérieur sur 380 m avec reprise de 2 branchements
- ◆ **Route de Bordeaux - Millas Nord**
 - Renforcement du réseau existant par la pose d'une canalisation de diamètre supérieur sur 320 m avec reprise de 3 branchements
- ◆ **Route de Bordeaux - Quartier Millas Sud**
 - Remplacement du réseau par une canalisation de diamètre supérieur sur 850 m avec la reprise d'environ 20 branchements

Luë

- ◆ **Rue de la Scierie**
 - Renforcement du réseau existant par une canalisation de diamètre supérieur sur environ 165 m avec reprise d'un branchement



Parentis-en-Born

- ◆ **Routes du Yot et Petit Jean**
 - Renforcement du réseau actuel par une canalisation de diamètre supérieur sur 700 m, et réalisation d'un maillage depuis l'avenue du Maréchal Foch en prolongeant le réseau sur 300 m. Reprise d'environ 20 branchements



Ychoux

- ◆ **Rue Emile Cruzet**
 - Remplacement du réseau existant par une canalisation d'un diamètre supérieur sur environ 500 m, avec reprise d'environ 10 branchements



Usine de production d'eau potable de Larrigade



SIGNALETIQUE

Un projet de signalétique conséquent a été mené fin octobre sur plusieurs bâtiments communautaires.



Centre technique - Aéroport des Grands Lacs



Communauté de Communes des Grands Lacs





1



2

RENFORCEMENT DE LA VOIRIE



3



4



5



6

Biscarrosse

- ◆ Avenue des Gallipès (entre rue des Marronniers et Meyrie)
- ◆ (1) Avenue de Meyrie
- ◆ (2) Avenue Jean Bouin

Sanguinet

- ◆ (3) Route de Sillac
- ◆ Chemin du Médocain

Parentis-en-Born

- ◆ Rue du Yot
- ◆ (4) Rue de Petit Jean
- ◆ Rue Georges Brassens

Sainte-Eulalie-en-Born

- ◆ (5) Rue des Bruyères (entre rue des Genêts et allée de la Bergerie)

Ychoux

- ◆ (6) Rue de l'Alliance
- ◆ Rue Emile Crouzet
- ◆ Rue du Bourg neuf (création d'une écluse)



RENFORCEMENT DES PISTES CYCLABLES

Biscarrosse

- ◆ Piste cyclable entre le virage de l'écluse jusqu'à la D146 - 1500 mètres

Parentis

- ◆ Piste cyclable avant le carrefour Route de Dupart

Gastes

- ◆ Piste cyclable entre le dernier Port et le camping la Réserve

OPÉRATIONS D'ENTRETIEN



TRANCHAGE DES RACINES SUR
LES PISTES CYCLABLES DE :

Gastes

- ◆ Entre l'aire de Camping-cars et le camping la Réserve

Biscarrosse

- ◆ Entre la route de la plage et la route des lacs

TRAVAUX NEUFS

Ychoux

- ◆ Liaison cyclable depuis la piste jusqu'à la gare SNCF



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

des déchets verts



**Syndicat Intercommunal de
Valorisation des Ordures Ménagères**

La Communauté de Communes des Grands Lacs a entériné, le 12 octobre 2021, la décision de rejoindre le capital de la Société d'Economie Mixte TEPOS de la Haute Landes, à hauteur de 100 000 €.

Composée des communautés de communes Cœur Haute Landes, du Pays Morcenais et de Mimizan, de la SAS¹ Energie citoyenne Haute Lande, de Valorem et du bureau d'études Base Innovation, cette SEM va porter le projet d'une plateforme de valorisation de la biomasse.

Implantée sur 3ha de terrain mis à disposition par les papeteries de Gascogne à Mimizan, elle permettra de **traiter 20 000 T/an de déchets verts**. Ce projet, évalué à 3,83 M€, fera l'objet de demandes de subventions au titre du TEPCV².



UNE OPPORTUNITÉ POUR LE SIVOM DU BORN

Les déchets verts, collectés dans les déchetteries du SIVOM du Born, sont déplacés sur des plateformes de traitement situés dans des départements assez éloignés des Landes (Corrèze, Charente...).

Le broyat de déchets verts, réalisé et déposé jusqu'alors par le syndicat sur des parcelles agricoles du territoire, n'est désormais plus compatible avec un usage en agriculture biologique. A ceci s'ajoutent également des problèmes associant le calendrier figé d'enlèvement des déchets verts sur les déchetterie et l'encombrement généré par la surcharge ponctuelle des apports.

Fort de ce constat, le SIVOM du Born recherchait une solution pérenne pour **gérer en autonomie ses déchets verts**. La plateforme de valorisation de la biomasse apparaissait dès lors comme l'opportunité la plus cohérente d'un point de vue économique et écologique, mais également en terme de réactivité.

Louée par la SEM TEPOS de la Haute Landes au SIVOM du Born, la plateforme permettra au syndicat d'exploiter les déchets verts selon leur nature :

- ◆ Les tontes et branchages seront transformés en **compost exploitable pour les agriculteurs bio** et une partie sera mise à disposition des particuliers dans les déchetteries,
- ◆ Les éléments ligneux seront broyés et séchés grâce à la chaleur fatale des fours de la papeterie, et transformés en **plaquettes**.

Ce projet se veut vertueux à bien des égards :

- ◆ Les plaquettes de bois seront commercialisées pour alimenter les chaudières de la papeterie mais aussi les chaudières biomasse des communes équipées en réseaux de chaleur. Ces mêmes communes, si elle le désirent, pourront amener leur propre production de bois, coupes d'éclaircie par exemple, pour totalement maîtriser la source et le coût de leur énergie.
- ◆ Le syndicat se montrera **plus réactif dans la gestion de ses déchets verts en déchetterie**, et l'exutoire de ces derniers restera local et parfaitement cohérent avec les enjeux écologiques du SIVOM du Born.



ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

jusqu'à l'horizon 2030

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) des Grands Lacs, outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, a été approuvé le 12 octobre 2021 par les élus de la CCGL.

La co-construction du PCAET a permis d'élaborer un scénario local de transition énergétique concordant avec les objectifs nationaux de la Loi de Transition Énergétique de 2015, de la stratégie nationale Bas Carbone et du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques. Ce scénario prend en compte les progrès technologiques et réglementaires attendus, les potentiels de réduction du territoire par secteur, et les capacités techniques et financières de la Communauté de Communes et des acteurs locaux.

Considérant une hausse de population de 2% par an, la CCGL a ainsi validé sa stratégie climat fixant à horizon 2030, les objectifs de :

- ◆ réduction de 15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 ;
- ◆ réduction de 20% de la consommation énergétique finale à l'horizon 2030 ;
- ◆ production de 50% de l'énergie consommée localement en 2030.

PLAN D' ACTIONS ET MOBILISATION

La stratégie Climat-Air-Energie des Grands Lacs se caractérise par un plan de d'actions comportant 23 mesures déclinées en 69 fiches actions.

Plusieurs projets emblématiques sont d'ores et déjà en œuvre :

- ◆ plateforme de rénovation de l'habitat (cf p. 16),
- ◆ schéma des mobilités, schéma directeur vélo,
- ◆ projet alimentaire territorial,
- ◆ mise en place d'une recyclerie.

La CCGL poursuit ses efforts quant à l'animation de son Club Climat, afin de permettre aux citoyens de s'approprier la démarche du PCAET. Cela se traduit par la création d'une plateforme internet dédiée : l'OPEN PCAET. Il s'agit d'une solution de pilotage partagé et d'animation du PCAET permettant aux citoyens de comprendre les actions mises en œuvre ou projetées, et de se les approprier.

Une première à l'échelle du Département des Landes !



UNE STRATÉGIE EN 5 AXES

◆ **AXE 1.** Des logements à impact environnemental réduit de la conception à l'utilisation, adaptés au climat, éco-rénovés, alimentés en énergie décarbonée, avec une exemplarité des bâtiments et de l'éclairage publics

Ambition 2030 : Rénover énergétiquement 44% des logements - réduire de 35% les émissions de GES

◆ **AXE 2.** De nouvelles pratiques de mobilités pour des déplacements plus harmonieux, encourageant une conduite apaisée et partagée, des modes de transports alternatifs et décarbonés

Ambition 2030 : Augmenter de 11% la part des modes décarbonés dans les déplacements - réduire de 50% les émissions de GES

◆ **AXE 3.** Une consommation responsable, basée sur une économie circulaire et de proximité, motrice de l'attractivité du territoire

◆ **AXE 4.** Un territoire producteur d'énergie qui s'adapte au changement climatique, qui préserve ses espaces naturels, forêts et zones humides et augmente le captage carbone, par la conservation des sols et de leur biodiversité

◆ **AXE 5.** Une destination touristique éco-responsable dont les visiteurs deviennent acteurs d'une société plus sobre en carbone avant, pendant et après leur séjour





RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : PRÉCORÉNO à votre service



Je souhaite réaliser des travaux d'amélioration thermique dans mon logement, comment dois-je procéder ?

Du premier contact téléphonique pour des conseils (juridiques, techniques, financiers, sociaux) à l'accompagnement dans les phases amont de votre chantier de rénovation, PRÉCORÉNO se tient à vos côtés.

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, la CCGL est adhérente à la plateforme de rénovation énergétique PRÉCORÉNO, après avoir répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les Communautés de Communes Cœur Haute Lande (CCCHL), de Mimizan (CCM), et du Pays Morcenais (CCPM). PRÉCORÉNO couvre un territoire de 45 communes, soit plus de 67 000 habitants et 31 000 ménages.

Rénover son logement s'avère souvent très compliqué, aussi bien sur le plan technique qu'administratif. De nombreux dispositifs existent (Ma Prime Renov', Prêt à Taux Zéro, Eco-PTZ, Certificat Economie d'Energie, aides ANAH...), cumulables ou non, émanant d'organismes différents, et il est souvent difficile de s'y retrouver.

Tout aussi complexe, trouver les artisans agréés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour réaliser ces travaux ou établir un diagnostic complet pour évaluer leur pertinence et les économies générées.

C'est pourquoi afin d'améliorer l'efficacité des dispositifs, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont favorisé la constitution de plateformes publiques locales, guichet unique de tous les dispositifs et assistance technique.

PRÉCORÉNO, LE GUICHET UNIQUE EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LES GRANDS LACS

PRÉCORÉNO propose un accompagnement personnalisé gratuit aux ménages (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires) et aux copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique des logements.

Les conseils fournis sont gratuits, neutres, indépendants. Il s'agit du SEUL dispositif financé et encadré par les collectivités locales (mairies ou communauté de communes) sur le territoire de la CCGL, agréé FRANCE RENOV' (ex-FAIRE).

Ce guichet unique est mis en place pour :

- ◆ réduire la consommation énergétique et éradiquer les passoires thermiques (classées F ou G) afin de lutter contre le réchauffement climatique.

- ◆ inciter à la rénovation énergétique globale performante et bas carbone,
- ◆ améliorer le confort du parc de logements et augmenter la valeur du logement par sa rénovation,
- ◆ favoriser la dynamique de l'artisanat local.

Il s'adresse à tous les types de publics, notamment les plus fragiles aux ressources faibles, qui sont éligibles aux aides financières ou aux audits énergétiques de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Tous les dispositifs financiers sont regroupés et mobilisés afin de répondre au mieux aux problématiques et ressources de chacun, et de proposer les combinaisons de travaux adaptés (des actions ponctuelles au bouquet de travaux).

Pour trouver des entreprises agréées RGE, un annuaire des artisans est mis à disposition sur le site internet PRÉCORÉNO.

Qui dois-je contacter ?

PRÉCORÉNO
c'est un numéro unique :
06 42 39 14 38

conseiller@precoreno.fr

Vous pouvez également contacter via le site internet de PRÉCORÉNO :
<https://precoreno.fr/contact/>

PROFESSIONNELS : PRÉCORÉNO s'adresse aussi à vous

Vous êtes une TPE, vous dirigez un restaurant, un commerce, vous avez des bureaux, et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration thermique de votre entreprise ne relevant pas du dispositif Eco Energie Tertiaire ? Contactez PRÉCORÉNO.

ATTENTION AUX ARNAQUES

PRÉCORÉNO et la CCGL ne cautionnent aucun démarchage ni téléphonique, ni à domicile proposant des travaux de rénovation énergétique.



Quelques conseils complémentaires :

- ◆ Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou d'un fournisseur d'énergie.
- ◆ Attention aux offres trop alléchantes : vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- ◆ Attention à ne jamais signer l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.

Ne jamais se précipiter dans son projet mais prendre le temps de demander des devis et les comparer avec d'autres offres. Au moindre doute, contactez le service public gratuit PRÉCORÉNO pour vous conseiller techniquement, administrativement et financièrement.

Enfin en cas de litige n'hésitez pas à solliciter les associations de consommateurs pour vous aider.

GESTION CONCERTÉE de l'ouvrage hydraulique sur la BA120



De gauche à droite : Colonel Noël FARNAULT, Commandant de la Base Aérienne 120 « COMMANDANT RENÉ MARZAC » Cazaux, Christelle JECKEL, élue à La Teste-de-Buch et représentant Yves FOULON, Président du SIBA*, et Christophe LABRUYERE, Vice-président de la CCGL en charge de l'Environnement

Afin d'optimiser la prise en compte du niveau du lac de Cazaux-Sanguinet et du canal des Landes, une convention tripartite (CCGL / SIBA / BA 120) a été le signée le 8 juillet 2021.

Ce protocole partagé de manœuvre de l'écluse de la base aérienne du canal des Landes permettra de mieux anticiper l'atteinte des seuils d'alerte (crue ou étiage) et d'améliorer la coordination encadrant les manœuvres des ouvrages hydrauliques situés sur la base aérienne et à Navarrosse.



* Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon



SIRIL un outil au service des gestionnaires des plans d'eau

Le SIRIL (Système d'Information Relai Inter Lacs) est un outil informatisé qui, depuis 2010, mesure chaque jour la hauteur des eaux des lacs, le débit des ouvrages, la pluviométrie...

Il se constitue de plusieurs sondes installées sur les principaux ouvrages hydrauliques de la chaîne des étangs littoraux Born et Buch.

Depuis 2020, la Communauté de Communes des Grands Lacs assure la refonte et le développement de ce dispositif avec pour objectif, de déployer un outil performant et efficace à destination des gestionnaires des ouvrages hydrauliques :

- ◆ Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) - 2 sites
- ◆ La Base aérienne n°120 de Cazaux qui dispose de deux ouvrages hydrauliques - 6 sites
- ◆ Les Communautés de Communes des Grands Lacs (CCGL) et de Mimizan (CCM) - 9 sites

Ce dispositif permet d'ores et déjà d'**obtenir en « temps réel » les niveaux des plans d'eau**, et à terme, la position des barrages, les débits transitant vers les cours d'eau et les canaux ainsi que l'alimentation en eau des passes à poisson.

Ces données sont indispensables pour **assurer une gestion coordonnée des ouvrages**, garante des préconisations du projet d'un Règlement d'Eau à l'échelle des Départements des Landes et de la Gironde.

Ce règlement privilégie notamment, au travers d'un marnage saisonnier, **le maintien d'un débit minimum biologique au niveau des ouvrages.**



Fin 2021, la CCGL a assuré le renouvellement du dispositif (automates de mesures) avec le plan de financement prévisionnel suivant :

MONTANT : 150 000 €

Agence de l'Eau Adour-Garonne	40 %
Région Nouvelle-Aquitaine	20 %
CCGL / CCM / SIBA	20 %
Département des Landes	15 %
Département de la Gironde	5 %



Innovation pour les métiers D'AIDE À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Grands Lacs s'organise, innove, investit et recrute. Il emploie, à ce jour, plus de 150 agents dont 135 aides à domicile. Et d'ici 2025, la population du territoire comptera 6 500 personnes âgées supplémentaires, dont 2 000 en situation de perte d'autonomie.

Les Grands Lacs sont très attractifs, et se retrouvent fortement impactés par la demande. Aussi, il s'avère important de dimensionner les services de maintien à domicile pour faire face aux besoins.

Le secteur du grand-âge et de l'autonomie est peu ou mal connu. Pourtant, c'est un secteur d'emploi dynamique sur le territoire ! Aujourd'hui, soucieux d'affirmer sa volonté d'expérimenter rapidement des actions concrètes en faveur de l'amélioration des conditions de travail, le CIAS présente les grandes lignes d'un **plan d'attractivité des métiers de l'aide à la personne articulé autour de 5 axes** :

- ◆ l'accès à l'emploi,
- ◆ la transformation organisationnelle,
- ◆ la qualité de vie au travail,
- ◆ la communication,
- ◆ la formation tout au long de la carrière professionnelle.

Il apporte une attention particulière à faire évoluer son organisation du travail de façon innovante.


L'un des points forts sera le **développement des modalités de formation** pour les nouvelles recrues et pour les professionnels en poste : formation préalable au recrutement, apprentissage, formation en situation de travail, échanges de bonnes pratiques, soutien des salariés dans leur travail quotidien...

Le CIAS souhaite accélérer **l'accès à l'emploi des jeunes sortants de formation** (bacheliers ASSP notamment) et des personnes en recherche d'emploi, ainsi que faciliter la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi.

Le travail d'aide à domicile est un travail difficile mais il s'agit surtout d'un travail qui confère sens, utilité, relation d'aide... Des valeurs spécifiques aux métiers de l'accompagnement social et du soin. Des valeurs de service accessibles à tous et pour tous, portées par le CIAS, un des maillons de la fonction publique territoriale.

En tant que garant des valeurs de service et d'humanité, les élus du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Grands Lacs s'impliquent pour **la défense d'une reconnaissance salariale** des aides à domicile qui ont un effet direct sur la qualité de vie au travail sur notre territoire. Le Département des Landes accompagne les services d'aide à domicile notamment pour l'augmentation du tarif horaire.

Les élus du CIAS des Grands Lacs souhaitent, par ailleurs, **faire évoluer les missions des aides à domicile**, notamment en termes d'accompagnement à la vie sociale, et créer un service « Petits travaux » pour s'adapter aux besoins d'une population de plus de 75 ans en forte croissance.


 Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) au **CIAS des Grands Lacs**
 29 avenue Léopold Darmuzey - B.P. 28
 40160 PARENTIS EN BORN



Assurer des services à hauteur des besoins de notre population est l'affaire de tous.

Du vélo et des avions

La 12^{ème} édition des Grands Lacs à Vélo a été l'occasion de mettre en valeur les acteurs économiques de l'Aérodrome des Grands Lacs, puisque l'arrivée de la promenade vélo au départ de l'étang des Forges à Ychoux se déroulait sur cette plateforme communautaire.



Plus de 600 personnes ont ainsi pu participer aux 1^{ères} portes ouvertes de l'Aérodrome et découvrir les entités économiques et associatives qui évoluent sur cette plateforme communautaire. Ce fut une journée ensoleillée placée sous le signe de la découverte, tant en deux roues avec notamment les vélos à hydrogène, que dans les airs avec

la présentation des avions et autres éléments volants, les baptêmes et même quelques démonstrations. Sans oublier la remise de récompenses aux structures ayant participé, en juin 2021 au Challenge Mobilité pour lequel la Communauté de Communes des Grands Lacs était, pour la première fois, territoire pilote.

Une semaine pour apprendre à réduire ses déchets

La Communauté de Communes des Grands Lacs s'est associée aux côtés de l'association Zéro Déchet des Grands Lacs (ZDGL) en participant activement lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets et en multipliant les actions de sensibilisation :

- ◆ **Un défi Zéro Mégot** à Ychoux avec le soutien du jeune ambassadeur local : plus d'une trentaine de personnes se sont ainsi mobilisées pour ramasser les mégots à proximité de la gare SNCF.



- ◆ **Une formation sur les gestes du tri et le gaspillage alimentaire** auprès des élus et des agents des collectivités des Grands Lacs.
- ◆ Et enfin la tenue d'un **stand d'information à l'occasion de la journée « Du local dans l'assiette »** organisée le dimanche 28 novembre 2021 à l'Arcanson par ZDGL. **Claire BETBEDER**, Chargée de mission Environnement a ainsi pu y présenter les actions mises en œuvre dans le cadre du **Plan Climat, et en particulier le Plan Alimentaire Territorial (PAT)**. Elle est également intervenue aux côtés des éco-délégués du collège Jean Mermoz et des Chemins d'Insertion des Grands Lacs, à l'occasion de la projection du film « Recette pour un monde meilleur », et du débat qui s'en est suivi.